

Norm DG-11

DTZ ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de EUR 100.000

Siège social 8 rue de l'Hotel de Ville, 114 avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

423 250 257, RCS Nanterre



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 2010**

L'an deux mille dix, le 9 septembre à 13 heures, les membres du conseil de surveillance (le "Conseil") de la société **DTZ ASSET MANAGEMENT (FRANCE)**, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de EUR 100.000, divisé en 6.250 actions de EUR 16 chacune, ayant son siège social 8 rue de l'Hotel de Ville, 114 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, identifiée sous le numéro 423 250 257, RCS Nanterre (la "Société"), se sont réunis au siège social de la Société, sur convocation du président du directoire.

SONT PRESENTS

Monsieur Gérard Margiocchi, Président du Conseil,

Monsieur Michel Poupaud, Vice-Président du Conseil.

EST ABSENT ET REPRESENTE

Monsieur Philip Cook, représenté par Gérard Margiocchi.

Plus de la moitié des membres du Conseil étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

ASSISTENT EGALEMENT A LA REUNION

Monsieur Keith Stockdale, Président du directoire

Monsieur Xavier Barreyat, membre du directoire.

Monsieur Gérard Margiocchi préside la séance en sa qualité de Président du Conseil.
Monsieur Michel Poupaud assume les fonctions de secrétaire.

* * *

1. Nomination de deux nouveaux membres du Directoire et Directeurs Généraux

Monsieur le président il propose de nommer, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2016

- Monsieur Patrice Genre, né le 5 juillet 1965 à Roubaix (59100), demeurant 7 avenue Lucien Guitry, 78290 Croissy, de nationalité française, et
- Monsieur François Brisset, né le 4 juillet 1968 à PARIS (75012), demeurant 15B SQ du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine, de nationalité française,

en qualité de membres du Directoire et Directeurs Généraux de la Société.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de nommer avec effet à compter du 1^{er} septembre 2010 Monsieur Patrice Genre et Monsieur François Brisset en qualité de membres du Directoire et Directeurs Généraux de la Société.

Monsieur Patrice Genre et Monsieur François Brisset exerceront leurs fonctions selon les termes et conditions prévus par la loi et par l'article 17 des statuts de la Société.

Le Conseil décide à l'unanimité que Monsieur Patrice Genre et Monsieur François Brisset ne percevront aucune rémunération dans l'exercice de leurs fonctions. Toutefois, ils pourront prétendre au remboursement des frais qu'ils auront exposés dans le cadre de l'accomplissement de leur mission, sur présentation de justificatifs.
